

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **16 (1932)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

ANCIEN ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

paraissant tous les deux ou trois mois.

II^e SÉRIE 16^e ANNÉE. — N° 1.

Neuchâtel, le 1^{er} Janvier 1932

Rédaction et Administration, s'adresser à Colombier. Abonnement annuel : Suisse Fr. 3,50 — Etranger. Fr. 4,20. —
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux N. 1654.

La confiance, marque de courage, la loyauté, marque de force. Marie d'Ebner-Eschenbach.

AIDE AU "NATURSCHUTZ".

La protection de la nature constitue-t-elle un obstacle aux tendances économiques modernes ? L'homme, l'animal et la plante forment une indissoluble communauté. Et rien ne saurait briser les lois auxquelles est soumis l'ensemble de la création. En agissant contre elles, l'homme travaille à sa propre ruine. Quels que soient les succès de l'esprit humain et les conquêtes des sciences appliquées, ce rapport fondamental subsistera. Après de terribles désastres causés par l'ignorance humaine, après d'amères déceptions de tout genre, diverses branches de l'économie nationale se sont obligées, au moins provisoirement, de s'adapter à l'ordre naturel des choses. Malheureusement les hommes ne reconnaissent que peu à peu cette nécessité. En attendant, c'en est fait pour jamais de monuments naturels ou nationaux d'une valeur irremplaçable, et l'une des principales tâches de la "Ligue suisse pour la protection de la Nature" c'est justement de les préserver de la ruine. Elle cherche à atteindre ce but par divers moyens : création de territoires (réserves, parcs nationaux); dispositions législatives (ordonnances protectrices de la flore, lois sur la chasse); enfin, vulgarisation de l'idée protectrice dans tout le peuple, surtout chez la jeunesse.

A côté de cette mission positive, la L.S.P.N. poursuit encore un but idéal et moral : renouer le lien rompu entre l'homme et la nature, inculquer le respect des œuvres du Créateur, le respect de la vie dans toutes ses manifestations, et ainsi préparer le terrain pour la semence d'où pourra enfin germer, la paix entre les hommes.

Amis et connaissances adhérez à la L.S.P.N.

Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, Bâle, Oberalpstrasse 11.

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾

(SUITE),
AUXILIAIRES MÉCONNUS.

Les sangliers ont toujours été impitoyablement poursuivis comme ennemis de l'agriculture. Cependant les recherches scientifiques ont amené des découvertes qui nous forcent à modifier nos idées quant à la nocivité de ces pachydermes. L'examen du contenu de leur estomac a montré qu'ils mangent une foule d'ennemis de nos arbres forestiers. Ces animaux dévorent environ 85% de tous les insectes nuisibles aux forêts, en mangeant leurs larves. En Allemagne, ils constituent pour les propriétaires de forêts, une police excellente, dont ces derniers ont déjà su profiter et dans quelques pays veillent eux-mêmes, à ce que ces auxiliaires ne soient pas traqués de trop près par les chasseurs. E.R.

1929. Ses journaux vaudois relatent : A la demande de la Diane, le Dépt de l'Agriculture, de l'Industrie & du Commerce autorise les chasseurs habitant le district de Lausanne à organiser des battues dans le canton. - Cette nouvelle réjouit les nombreux lausannois qui n'ont pas encore ressenti les émotions de la chasse aux bêtes noires, gibier inconnu de la majorité d'entre eux.

Le 1^{er} janvier, des chasseurs d'Orbe & de Montcherand abattent dans les bois de Moornand, région Orges - Yngelles, un sanglier pesant 98 kg. - Le "Journal d'Iverdon" dit que le vendredi, 4 janvier, quelques chasseurs de Baulmes parcourent, toute la journée, la campagne à la poursuite d'une horde de 7 sangliers. La nuit arrive, les recherches sont abandonnées. Le lendemain, ces bêtes noires sont aperçues près du hameau de la Russille, à 2 km. des Clées (dist. d'Orbe), poursuivies activement, les chasseurs en abattent deux, le reste de la bande s'enfuit. Repérés par d'autres chasseurs, deux de ces fuyards sont tirés près du village de Sorgy. Chaque individu tue pesait entre 50 à 60 kilos. Ce poids moyen serait l'indice d'une chair estimée des gourmets.

Le correspondant de la "Feuille d'Oris de Nençâtel écrit de Lignières. Un sanglier a encore été abattu dans l'après-midi du 5 janvier, c'est un mâle pesant 72 kilos, le troisième de la saison. Sa poursuite a donné "du fil à retordre" aux poursuivants, dépisté au sud du village, où le sentier descendant au Sanderon quitte les champs pour entrer dans la forêt, l'animal reçoit un coup de feu qui lui brisa un membre postérieur, mais les chasseurs le suivent jusqu'à la Roche de Chatolion, la nuit leur fit perdre les traces de l'animal. Mais la bête noire descendit sur Cornance, gagna le Marais, où un bûcheron l'acheva d'un coup de hache. Le cadavre ramené à Lignières rassura les agriculteurs. Pour eux c'était un ravageur de moins de leurs cultures. Mais, il y en a encore d'autres.

Les chasseurs de la Diana, de Lausanne, accompagnés de collègues d'Echallens et de Penthieraz avaient organisé une battue pour le 9 janvier. Ils tirent dans les bois de Bucy un animal pesant 45 kilos. - Le 10, un groupe de chasseurs d'Orbanne tue près du Signal de Bonyy un sanglier du poids de 70 kilos. - Le même jour, une bête noire traquée a été abattue non loin de la gare d'Eclepens. Elle pesait une cinquantaine kilos.

De tenaces chasseurs de Fontaines, de Grandson et du Châtelot, brassant 3 m de neige et parfois davantage, dédaignant le froid, continuent à poursuivre les bêtes noires. Si un des poursuivants abatit une biche portante de 7 petits. Sa mise bas était proche. (Courrier du Val de Travers, du 11 janvier)

A.M.-D.

A suivre.

(1) Voir : "Rameau de Sapin" 1931, N°s 1, 4 et 5.

LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA (1)

(SUITE)



épaulée seule 29 cm. Hauteur au garrot 29 cm. Poids 3 h. 900. Pelage caractéristique".

Dans la matinée du 25 octobre, deux chasseurs genevois, M. et Mme Gévet, ont tué dans une forêt, sisso sous la Dôle, à la frontière du département de l'Ain (France) et du canton de Vaud, une jeune chatte sauvage (Diana, novembre 1923). L'âge de cet animal permet de supposer qu'il existe des individus adultes, dans la région de la plaine de l'Ain et de la montagne frontière de la Dôle. En effet, en cinq mois on capture dans un rayon de 30 km: Un mâle jeune sur la Dôle, en territoire suisse (Septembre), puis, en décembre, un mâle adulte, mais encore jeune, à Ferney-Voltaire.

1924.- En janvier, un autre chat sauvage mâle, âgé d'au moins 7 ans, au dire de personnes compétentes, est pris au piège sur le versant français de la Dôle. Ce sujet présentait bien le type des chats sauvages du Jura, qui sont d'une taille plutôt faible et dont le poids n'atteint pas cinq kilos. Le pelage de cet individu était d'une teinte générale roussâtre.

1925.- À la fin de janvier, un chat sauvage se fait prendre dans une trappe à renards, amorcée avec une tête de chat domestique et placée dans la Côte de Chaumont, au-dessus de Frochancia. Nous n'avons pu constater s'il s'agissait d'un vrai chat sauvage ou d'un chat marron. — La "Feuille d'Avis de Nyon", du 30 janvier, disait: "Au contraire de ce que l'on croit habituellement, les chats sauvages n'ont pas tant à fait disparu de nos régions, ou plutôt ils y reviennent de temps à autre.. Cet hiver un chasseur, des Hauts-Geneveys (Vallée de Ruz), M. Emile Dagnin, en a tué un sur la Montagne de Cernier, aux Fradières. Le 26 juillet, un gros chat sauvage, visitant en plein jour les poulaillers et enlevant les poussins, est tué à Saint-Ymer. — Longueur 87 cm. Au commencement de l'automne un chasseur de Saint-Aubin (Béchoche), nous écrivait: "Deux chats sauvages avaient pris l'habitude d'entrer par une fenêtre mal fermée dans la cave de la Fruitière de Bessanc, où l'on tenait au frais le lait et le beurre. Ces animaux s'en régalaient. — Au commencement d'août une chatte est capturée, le mâle est pris en Septembre" (A. Petitpierre). — Intrigué par cette double capture, dans les parages du sommet du Mont Bondry, à environ 1260 m., nous nous sommes renseignés et voici ce que nous avons appris: En juillet 1925, le fermier Nozer, de la Fruitière de Bessanc, et son pensionnaire Monthey constataient la présence d'animaux étrangers aux abords de la maison/- à la cave, le lait diminuait dans les grandes écouisses. Une trappe fut tendue, amorcée avec du lard,

(1) Voir: "Rameau de Sapin": 1917, juillet, septembre, novembre. - 1918, juillet, septembre. - 1930, mars.

près de l'entrée de la Grande Scourne, vers le mur, donc à 1280 m. Huit jours après, dans les premiers jours d'Août, une chatte s'y prenait, pincée par le côté extérieur de la patte antérieure droite."

A suivre

OISEAUX MIGRATEURS.⁽¹⁾

AUTOMNE 1930 A PRINTEMPS 1931.

1930. Mi-Août, des martinets égrenés survolent Colombier - Septembre, du 4 au 16, une femelle de fauvette à tête noire becquète les fruits plus ou moins desséchés d'un roncier; le 20, un mâle et une femelle picorent ensemble. - Octobre 3, observé quelques hirondelles domestiques, rives du lac; le 5, à la Tovene, le couple nicheur avec ses 4 juv. - A Colombier, le 3, les hir. de fenêtre, ont encore des juv. au nid. - 7 et 8, très nombreuses à Genève, sur le Rhône et autour des conifères du square monument Brunswick; en compagnie de cotyles de rivage. - Les 9, 10, 11 et 12, chélidons observés à Neuchâtel. - Le 10, vers le Bois d'Ansterlitz, près de Perreux, sur Boudry, une centaine de ramiers dans un champ en friche - le 23, dans la baie d'Auvernier, un couple de grands harles chassant le poisson blanc. - Fin octobre, encore quelques petits vols de salsornets. - Novembre 4, les pêcheurs d'Auvernier signalent l'arrivée des canards morillons - le 7, entre Auvernier et les Rivaux, les milouins sauvages sont là - les 7 et 8, passage de corneilles chauves au Vignoble - le 17, dans la soirée brumeuse, cris annonçant le passage de quelques bergeronnettes grises. - Dans la nuit, du 17 au 18, les foulques hivernantes arrivent dans la baie d'Auvernier.

1931. Du 1 au 17 janvier, observé 2 ou 3 goélands hencophées à pieds jaunes (*Larus argentatus michahellesii. Bruch*), accompagnés d'un ou deux goélands argentés, au plumage monchete' et queue barrée (grisards), juv. de 1930 (Y.H.P.) - Mi-janvier: Quelques ramiers dans les Sagnes, sur la Forêt et aux Prés de Reuse, p. Boudry. - Un groupe de grimpereaux visitant et scrutant minutieusement l'écorce des arbres, partie ouest des quais, à Neuchâtel; à la même époque on nous signale la présence de quelques pinsons des Ardennes; ces oiseaux sont aussi observés aux environs de Genève. - Fin janvier et premiers jours de février, une douzaine de grives draines hantent, aux Allées de Colombier, le sommet des hauts tilleuls couronnés de qui. - Février 1 & 3, Baie d'Auvernier, dans la brume entendu les cris de rappel de bergeronnettes grises; par beau soleil, les 10 & 11, observé quelques individus. - Du 4 au 7, les pêcheurs signalent la présence de vols d'oiseaux sauvages sur le lac. - Du commencement du mois au 19, un couple de canards garrots stationne avec les foulques, d'Auvernier aux Rivaux. Le 15, un mâle, juv. de 1930, fait partie de la bande. - 19 et 28, volier de roitelets huppés et mésanges charbonnières, dans la pinède du Bas des Allées, - le 20, moineaux friquets à la mangeoire; 28, au Bas des Allées, piailleries d'un groupe de ces moineaux campagnards, - le 28, au Quai Osterwald, à Neuchâtel, 3 ou 4 riesses avec capuchon brun complet, quelques-unes avec tête monchete' seulement. A l'embranchure de la Serrière, nous n'avons observé que des riesses adultes, aucune avec la queue barrée de noir-brunâtre.

Janvier - février: On signale la présence de bouvreuils et de gros-becs, dans les jardins du haut et du centre de la Ville de Neuchâtel. - Même époque, cris de la chouette hulotte ou chat-huant, dans la région du Bied et du Grand Véger. Mars 8, une trentaine de sannans survolent longuement (vers 13 h.) le village de Colombier. Quelques-uns vont se poser dans les jardins, vers l' Arsenal; ils s'y retrouvent le lendemain picorant les choux. - Passage d'étourneaux le 8. - Malgré la neige tombée un rouge-queue fait son apparition à Colombier, dans la matinée du 9.

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1930, N°3, p. 19.

A suivre.

Observé.

RETOUR DES OISEAUX MIGRATEURS. ⁽¹⁾

(MARS 1931).

Ce furent des milliers d'oiseaux épisés et affamés qui se réfugierent le long de la rive nord du lac Romor et dans le Seeland. C'est en nombre bien diminué que les survivants peuvent reprendre leur voyage printanier. Partout le manque de nourriture a fait d'innombrables victimes. Au Val-de-Travers, à McGéres et à Fleurier, les alouettes des champs mourraient de faim (Ed Champod) — au Val-de-Ruz, à Dombresson, on trouve des alouettes, des étourneaux et d'autres passereaux morts d'inanition (F.B.) — dans le Jura bernois, à Délemont, on ramasse le 10 mars, dans un jardin, 44 oiseaux sans vie et 15 autres si affaiblis qu'ils ne peuvent reprendre leur essor (le Démocrate).

Durant une heure, dans la matinée du 11, passent au Vignoble en rangs serrés des corneilles freux (*Corvus fr. frugilegus L.*). Vol direction sud.

Le 13 mars, nous recevons de Chez-le-Bart ce qui suit : "Anjourd'hui la bande des migrants est partie, laissant un ou deux retardataires pour lesquels les choux ont toujours bien de la réserve" (Edm. V.).

Le 14, nous observons un très-grand nombre d'oiseaux sur le terrain de dépôt des gadoins, près de Serrières, à l'ouest du bâtiment des bains. Les 16, 17 et 18, on voit depuis le tram, tout le long de la rive, du Bas des Allées à la Baie de l'École, des pinsons, des pipits, des bergeronnettes grises et quelques berg. printanières (*Motacilla fl. flava L.*).

Des milliers de ces migrants sont descendus dans nos jardins, nos champs, le long des rives du lac, la proie des chats, des corneilles noires et des rares rapaces hivernant; mais combien! sans force! tombaient en volant dans les bois et les taillis pour finir sous la dent des petits carnassiers. Il est réjouissant de pouvoir dire que bon nombre des oiseaux qui s'étaient réfugiés près des habitations, dans le voisinage de l'homme, ont pu trouver à se nourrir, se sont réconfortés, grâce au beau geste d'enfants et d'adultes qui résandaient à foison, dans des coins abrités et soigneusement débarrassés de neige, des graines, du pain, des débris de légumes, des restes de repas. Cette œuvre fut une belle œuvre qui a permis au reste de ces contingents ailés de reprendre le voyage interrompu et de regagner les lieux de nichaison.

A.M.-D.

PREMIERS CHANTS D'OISEAUX. ⁽²⁾

1930. Dernière audition estivale du chant du merle, 16 juillet, à la Béroche. — 30 Oct., 13 h. 30, un merle perché sur la flèche d'un sapin, lance ses claires roulades, Colombier; 1 Novembre, la brume se dissipe, le soleil apparaît, cet oiseau chante à plein gosier; de même que le 16, vers midi, par forte brume. Octobre 3 et 7, à la rue de l'Hôpital (Neuch.) chant automnal d'un rouge-gorge — Décembre 28, jardins à Colombier, Bas des Allées, chant du rouge-gorge.

1931. Janvier 13, à 16 h., par temps couvert, boueux et froid, chant complet de la mésange grande charbonnière (Colombier) — le 19, chant à la Place Pury (Neuch.) — 23, chant général au Vignoble — Mi-janvier: Aux Allées, chant du Verdier, et cris de la Sittelle — le 16, chant du grimpereau — le 27, peu après 8 h., deux étourneaux sont posés au coin d'un toit (Colombier), 6 cm. de neige, celle-ci continue à tomber à gros flocons — les 28 et 29, ils sont

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1931, N° 5, p. 42.

(2) Voir: "Rameau de Sapin" 1930, N° 2, p. 16.

trois. — Les 30, 31 janv., les 1 & 8 février 5 sanderets sont groupés. Observé le 5 février un petit vol d'étauvineaux près de Néuchâtel. — Janvier, février & mars, cris journaliers du pivert, aussi Alibées, le Bied, le Grand Verger, Chênebax, Vallon du Mordasson, pinède de Planeyre, Sombacour, Vandijon, les Bolets, etc — mi-février le pinson chante à Néuchâtel ; le 18, à Fleurier ; le 21, à Genève et le 3 mars, chant général au vignoble. — Le merle noir chante le 2 février à Villars ^Y/Yens ; le 4, à Lausanne ; le 17, à 17 h. dans les arbres du Jardin anglais, à Néuchâtel ; le 26, à Cudref, sur Corcelles. Mars 6, premier chant du merle à Colombier.

A.M-D.

LOGEMENT D'OISEAUX. Au printemps dernier un panier d'osier avait été déposé sur un rayon, sous l'auvent d'une remise. Un couple de rouges-gorges découvrit l'ustensile et trouvant là un gîte à sa convenance, y construisit son nid, des œufs furent pondus, la femelle les couva assidûment et les parents nourrirent leurs jeunes. La petite famille vint à bien.

Tous avons jugé intéressant de signaler à nos lecteurs ce choix original d'un abri pour y éléver sa progéniture.

3 mai 1931.

Jrn^x.

SOLANUM ROSTRATUM. DUNAL.

PAR FR. JORDAN

Au commencement d'aout de cette année, M^r Numa Fréchelin, a trouvé dans sa propriété à Colombier une plante, à ma connaissance, nouvelle pour le canton de Néuchâtel. Le propriétaire de l'immeuble la prenant pour un plant de tomates, l'avait laissée se développer ; à première vue, elle avait en effet quelque ressemblance avec le *Solanum Lycopersicum* L., mais en regardant de plus près on s'apercevait qu'on était en présence d'une toute autre espèce, c'était le *Solanum rostratum*, Dunal. C'est une plante annuelle, à tige ramifiée hérissée d'aignillons blanchâtres de longueur inégale, aux feuilles tomentueuses pennatiséquées, irrégulièrement lobées ; les pétioles, les nervures des feuilles et les calices sont aussi hérissés ; les fleurs sont disposées en cymes latérales, la corolle est d'un beau jaune citron ; le filet des étamines est court comme chez les autres espèces du genre *Solanum*. Ce qu'il y a de particulier c'est que l'androceïe est zygomorphe, quatre anthères sont disposées parallèlement deux par deux, la cinquième plus grande, les dépasse largement. Le *Solanum rostratum* est une plante frugace, originaire des prairies de l'Amérique du Nord ; elle est apparue en Europe, dès la fin du siècle dernier en diverses localités d'Allemagne, d'Alsace, en Suisse elle a été signalée aux environs de Bâle, Zürich, Diessenhofen, Fribourg. On peut supposer qu'une graine égarée parmi du blé américain destiné à la volaille, aura germé et prospéré dans le voisinage du fournil et est devenue la belle et intéressante plante qui fait l'objet de cette petite notice.

(A suivre).

TERATOLOGIE VÉGÉTALE.

PAR H. SPINNER

Il nous est souvent présenté des plantes plus ou moins déformées et nous nous recommandons toujours pour de tels envois. Chaque fois qu'il s'agira de nouveautés indiscutables nous nous ferons un plaisir de les publier autant que possible avec un dessin à l'appui. Par contre pour les plantes qui présentent des malformations déjà signalées dans le grand ouvrage de Pergig, nous devons nous borner à en donner acte. Voici les principales :

1^o Un cas de pélorie de *digitale pourpre* signalé par M^r Belperrin, Colombier. Il arrive assez

montrent que la fleur supérieure des inflorescences de cette espèce, au lieu de demeurer zygomorphe en doigt de gant, redescendent régulière, campanulacée.

2° Un capitule cristiforme de grande marguerite (*Chrysanthemum leucanthemum*), cueillié aux environs de Nuchâtel par un cheminot. Sa tige est plate, large, visiblement fasciée. Elle s'est étalée au sommet en une crête sinuuse portant des milliers de fleurs jaunes et des centaines de lignes blanches en une masse unique.

3° Une fleur de rosier cultivé cueillie à Hauteville, par M. Schenck. Sous l'influence de la piqûre d'un insecte, les sépales sont convertis de galles chevelues (Bédégar) et les pétales ont viré.

4° Une fasciation de la tige de *Acris hieracoides*, chemin de Fontaine-André, au-dessus de Nuchâtel. Ses Composées sont fréquemment fasciées pour des causes diverses. Dans ce cas, la tige est en lame de sabre, portant un très grand nombre de rameaux et de feuilles.

5° Une tige de *Veratrum album*, cueillie à Ponlierel, tordue en spirale

(A suivre).

DÉGÂTS DU GUI EN FORÊT.

Des trois variétés du Gui (*Viscum album* L.) croissant, l'une sur les *Femulus*, la seconde sur les *Abies*, la troisième sur les *Pinus* et *Picea*, la dernière seule est importante au point de vue forestier.

Le Gui a été étudié de façon approfondie, soit dans la monographie du professeur von Tineburg de McGinnich, soit dans d'autres travaux moins importants, mais dans ces études, la question de l'influence du parasite sur son hôte n'a été qu'éffleurée.

Les dégâts du gui sont généralement peu communs, et fortement sous-estimés. Une étude approfondie en serait très utile, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique. Sa biologie de ce parasite est encore trop peu connue; de nombreuses questions irrésolues surgissent déjà au cours d'une étude simple faite sur le matériel récolté en forêt.

Un point mérite une attention spéciale: c'est cette particularité que possède le gui de pouvoir vivre sans organe aérien. Réduit à ses racines courant dans l'écorce de l'hôte et à ses sucois implantés dans le bois, le gui subsiste, et se développe sans ralentissement apparent. Ses racines et sucois sont verts, donc capables d'assimiler; mais les radiations solaires sont-elles capables de traverser plusieurs centimètres de tissus ligneux? N'y aurait-il pas là un stade holoparasitaire?

L'infection est provoquée par la grise draine, se nourrissant des baies lors de sa migration printanière. Les graines, tombant avec les excréments de l'oiseau, trouvent sur les branches des sapins la possibilité d'y développer leur germe. De là, en quelques années, les racines descendent dans le fût du sapin pour y continuer leurs dégâts.

Les dégâts sont multiples et très variables suivant la force de réaction, le caractère individuel de chaque sapin; variables aussi suivant son exposition et la fertilité du sol qui le nourrit.

Les dégâts extérieurs consistent en renflements, et en arrêt de croissance en hauteur. Si l'hypertrophie des tissus du sapin aux points d'attache du gui et à ses alentours immédiats se produit toujours, mais à des degrés divers.

Le gui croissant en plein soleil développe, proportionnellement à sa touffe aérienne, une quantité relativement faible de racines et sucois. Privé d'organes aériens, il multiplie ses organes intraligneux. Ce fait semble prouver un stade holoparasitaire; il mérite

toutefois une étude plus approfondie avant d'être érigé en certitude.

La réaction hypertrophique du sapin étant en proportion du développement des racines et sucres du gui; l'absence de touffes étant la règle générale chez les plantes croissant à l'ombre, sur les fûts; les dégâts sont donc les plus importants sur les fûts, partie la plus précieuse du sapin.

Sa croissance en hauteur des sapins peut être arrêtée brusquement, et définitivement par implantation du gui aux alentours immédiats de la flèche de l'arbre.

S'influence du gui se fait sentir de façon déprimante sur l'accroissement, sur la vitalité de l'arbre. L'accroissement se trouve peu à peu réduit dans des proportions considérables. L'arbre, affaibli, est prêt à devenir sans réaction possible, la proie d'autres ennemis, des bœstryches (insectes coléoptères) spécialement.

Sa qualité des bois de service tirés des sapins infectés est aussi amoindrie; soit par l'obligation du débit en assortiments courts, soit par la fréquence de tares. Sa quantité des bois de service est aussi réduite.

Sa quantité des bois de feu est augmentée, alors que leur qualité est amoindrie.

S'exploitation est rendue difficile et onéreuse, par la présence de bois courts, branchemus, souvent tareux.

Sa présence du gui en forêt pose donc un problème complexe et très important. Son influence est beaucoup plus importante qu'elle n'est généralement admise. Sa lutte contre ce parasite doit être engagée et poursuivie avec méthode, par la réduction progressive du sapin, remplacé facilement dans nos forêts de basse altitude par de nombreuses essences de plus grande valeur, et insensibles aux attaques du gui.

J.P.C.

CANARDS DE BARBARIE. Le chasseur Const. Robert, fils, en promenade le 25 novembre 31, aperçut deux gros oiseaux volant très haut, au-dessus du chalet de Regnier, à Barberêche. Ces volatiles s'étant rapprochés, il les tira d'un seul coup de fusil, et l'on reconnut un couple de canards musqués dits canards-muets. Poids: mâle 3 kg. 100, femelle 1 kg 590. Ces palmipèdes, échappés d'un enclos, seront naturalisés et destinés au Musée de Neuchâtel
Saint-Blaise 2. XII. 31

Herm. Zintgraff, père.

LAMPYRE. M. Edm. Sardy, D^e mèd., écrit de Besançon, le 2 décembre 1931: Depuis deux jours, et je viens de le voir à l'instant, soit à 18 heures, un nerf luisant brille de tout son éclat dans le jardin devant notre maison. Temp +3° et depuis une semaine le thermomètre n'a pas dépassé +7°. Ce cas m'a paru intéressant, c'est la première fois que j'observe la chose à pareille époque.

↔ AVIS ↔

Table des Matières.

Nous publierons à la fin de cette année un second supplément de la Table des Matières (années 1917 - 1930).

Les Abonnés peuvent dès maintenant faire parvenir leur souscription à l'adresse: "Rameau de Sapin, Colombier." — Le prix de ce fascicule sera indiqué ultérieurement.

La Rédaction